

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 5 décembre 2012

PRESENTS : MM. CUTELLE M, CLERC D, MUTTINELLI G, DANIELE M, BACHMANN F, GERMAIN C, GODARD JC, PUTELAT A.

ABSENTS : MM. BALAIR B, CURTENAZ M, TEYSSIEUX L.

Convocations du 29.11.2012

VENTE EX-MAISON BOUCHOUD :

Lecture est donnée d'un courrier en date du 29 novembre 2012 adressé par les futurs acquéreurs Madame ROSTANT Stéphanie et Monsieur GILLOT Frédéric qui sollicitent notamment le morcellement du bien en vente. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal maintient :

- **la cession de la bâtisse en un seul lot**, étant entendu que la remise en cause de cette clause entraînerait une incohérence dans les modalités de la publicité parue et vis-à-vis des offres des autres candidats
- la conservation de la servitude, selon la législation en vigueur.

ADHESION ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER :

Le Maire expose au Conseil Municipal que l'Etablissement Public Foncier de Haute-Savoie offre des outils pour le soutien opérationnel et financier aux collectivités adhérentes, pour l'aménagement de leur territoire. Ses compétences portent sur les études nécessaires à la maîtrise foncière, l'achat, le portage, la gestion, la revente des terrains aux collectivités ou à leurs opérateurs, tout en assurant un rôle de conseil, d'assistance juridique et technique. Le financement de l'E.P.F.74 est assuré fiscalement, notamment par l'instauration de la Taxe Spéciale d'Equipeement qui s'applique sur la taxe d'habitation, les taxes foncières et la Contribution Foncière des Entreprises.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide **l'adhésion de la Commune à l'E.P.F. 74 à compter du 1^{er} janvier 2013**, approuve les statuts et **accepte la mise en place de la Taxe Spéciale d'Equipeement.**

AFFAIRES SCOLAIRES :

Classe culturelle : un séjour en classe culturelle « découverte de l'environnement et du cirque » est projeté par les classes CP/CE1 et CE2/CM1, du 13 mai 2013 au 15 mai 2013. **Une subvention communale de 877.50 € sera inscrite au budget primitif 2013.**

Achat repas cantine : Acte est pris de la **majoration de 2.88 % du prix de vente des repas à la Commune, par la Maison Familiale de Franclens à compter du 1^{er} janvier 2013.**

QUESTIONS DIVERSES :

Le Conseil Municipal :

- prend acte de l'organisation **d'une réunion prochaine par le Cabinet PROFILS ETUDES** mandaté par le SYANE pour l'enfouissement d'un tronçon du réseau électrique le long de la RD 1508

- prend connaissance d'un **avant-projet de lotissement sur un terrain situé au Bois d'Arlod**, en façade avec la RD 1508 et de **l'étude à intervenir pour assurer la sécurisation de la desserte** de l'ensemble de la zone à mettre en place selon les directives départementales.
- donne son **accord sur les devis** établis par :
 - . l'Entreprise Pierre GROS à Eloise, pour **l'élagage d'arbres sur différents sites**, pour un montant de 2800.00 € HT
 - . l'Entreprise CONTRIO, pour des **prestations sanitaires**, dans appartement communal, pour un montant de 1 028.90 € HT
 - . les Signaux GIROD pour **la mise en place de signalétique sur la voirie**, Rue de la Barcy et Route du Terroir, pour un montant de 4 229.73 € HT
 - . la Ligue pour la protection des oiseaux, pour la **pose de nichoirs**, pour un montant de 460 €
- est informé du compte-rendu d'activités de l'Association « Les Jimmy's »

LE MAIRE,

Marthe CUTELLE